

. Faut-il délocaliser Orly à Beauvais, Vatry ou Le Havre ?

Mots clés : [orly](#), [aéroport](#)

Par [Valérie Collet](#) Publié le 29/06/2011 à 19:53 Réactions (78)



Des élus UMP estiment qu'Orly ne pourra s'inscrire dans le doublement du trafic aérien de ces vingt prochaines années en Ile-de-France. Crédits photo : François BOUCHON/Le Figaro

Des députés veulent supprimer l'aéroport international du sud de Paris et transformer le site en zone d'activité.

Alors que le projet du Grand Paris a dessiné les contours du métro, du bus et du tram dans les vingt prochaines années, une soixantaine d'élus UMP proposent aujourd'hui qu'on lève les yeux au ciel pour imaginer l'avenir de l'aérien en région parisienne. Le postulat de leur proposition de loi est simple: le trafic aérien en Île-de-France devrait doubler dans les vingt prochaines années. Mais l'activité d'Orly est bridée à 200.000 mouvements d'avions par an, en raison du couvre-feu entre 23h30 et 6 heures. Aéroports de Paris et la DGAC estiment que la situation actuelle ne pourra pas tenir au-delà de 2025.

Didier Gonzales, maire de Villeneuve-le-Roi, une commune voisine d'Orly, député du Val-de-Marne et secrétaire général de l'association Ville et Aéroport, estime qu'il faut d'ores et déjà imaginer la délocalisation de l'aéroport d'Orly. Le Grenelle de l'environnement n'autorise plus la création de nouveaux aéroports. En revanche, il rend possible «le déplacement de trafic pour des raisons environnementales». Selon les élus, Orly n'est qu'un vaste gâchis: le deuxième aéroport parisien végète, son activité cargo est devenue presque inexistante, le nombre d'emplois générés par l'aéroport est insuffisant: 17 emplois à l'hectare contre 28 à Roissy, 500.000 riverains souffrent du bruit et les villes alentour se paupérisent.

«L'affaire des experts»

Sur ces 1529 hectares libérés, le député du Val-de-Marne imagine la construction de logements et d'activités plus créatrices d'emplois. Mais dans ce cas, où relocaliser Orly ? «Modestement, nous ne prétendons pas avoir trouvé le lieu où transférer l'aéroport, admet Didier Gonzales. Nous renvoyons la balle au gouvernement. C'est vraiment l'affaire des experts.» Il propose que l'on exhume les candidatures étudiées en 2002 pour la création d'un troisième aéroport. À cette époque, la ville de Chaulnes en Picardie tenait la corde avant que le projet soit abandonné. Vetry, l'une des bases de Ryanair, est aussi citée. Le maire de Villeneuve-le-Roi lance plusieurs pistes : «Soit on privilégie la logique de hub, c'est-à-dire une plate-forme facilitant les correspondances et, dans ce cas, il faut choisir un lieu à une quarantaine de kilomètres de Roissy. Soit on estime au contraire que ce futur aéroport doit être éloigné de Roissy, comme le préconisait la DGAC en 1995 lorsqu'elle proposait la ville de Beauvilliers (Eure-et-Loir).» Il évoque même la possibilité de combiner les activités portuaires du Havre, désigné comme port du Grand Paris, à celle d'un nouvel aéroport.

«Nous voulons surtout qu'un débat soit lancé, explique le député, et éviter de nous en tenir à la situation actuelle d'Orly qui celle de l'entre-deux.» Le Grand Paris du ciel réserve des surprises.



Par Valérie Collet